

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse de France
<b>Band:</b>	10 (1964)
<b>Heft:</b>	3
 <b>Artikel:</b>	Un hôtelier suisse à l'honneur
<b>Autor:</b>	Vaucher, Robert
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-848942">https://doi.org/10.5169/seals-848942</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



A Paris, le 24 janvier 1964, à l'occasion de la remise de la Médaille de Vermeil de la Ville de Paris, par M. le Président du Conseil Municipal de Paris, en présence de Son Eminence le Cardinal Tisserand, Doyen du Sacré-Collège, et de M. Soldati, Ambassadeur de Suisse en France. — De gauche à droite : le Cardinal Tisserand, M. Emile Wolf, l'Ambassadeur Soldati et Mme E. Wolf écoutant l'allocution de M. Jean Aubertin, Président du Conseil Municipal de Paris.

## Un hôtelier suisse à l'honneur

Dans un appartement de l'Hôtel Lancaster qui a la plus belle décoration florale de la capitale, aux salons somptueux ornés de toiles de maîtres, devant une assistance très choisie au premier rang de laquelle on remarquait le Cardinal Tisserand, l'Ambassadeur de Suisse M. Agostino Soldati entouré de tous ses collaborateurs de l'Ambassade et du Consulat général, l'élite de la colonie helvétique de Paris et de nombreuses personnalités parisiennes, M. Moscovitch, Conseiller municipal, prononça l'éloge de M. Emile Wolf qui, en quarante ans de travail, a fait de l'Hôtel Lancaster qu'il dirige, un home de beauté réalisé dans un cadre que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Il se félicita d'avoir demandé à M. Jean Aubertin, Président du Conseil municipal de lui remettre la médaille de vermeil qui constitue la décoration la plus chère et la plus rare de la capitale française et se tournant vers la maîtresse de maison, il conclut : « Madame Wolf, votre grâce et votre élégance font honneur à Paris. »

S'adressant à M. Emile Wolf, M. Jean

Aubertin se dit heureux de lui remettre cette médaille que, dit-il, « nous offrons aux personnalités d'exception. Je sais que le a été votre carrière et tous les efforts que vous avez déployés durant 40 ans pour créer ce bel hôtel fait de luxe authentique et non le banal caravansérail offert dans les palaces internationaux. Vous avez accompli de l'ouvrage bien fait et réalisé une belle œuvre. Vous avez bien mérité de la Ville de Paris ce dont nous devons, nous parisiens, vous être reconnaissants. La présence du Cardinal Tisserand atteste aussi que vous avez les bénédictions de l'Eglise, que vous avez gagné l'estime du

doyen du Sacré-Collège. Le Président du Conseil municipal est heureux de vous offrir cette médaille que vous avez bien méritée ».

M. Wolf remercia avec émotion ses hôtes : « Partis de Montreux, il y a quarante ans, pour aller en Angleterre, nous nous sommes, ma femme et moi, dit-il, arrêtés à Paris et nous y sommes restés. La guerre même n'a pu nous séparer de cette capitale que tous les habitants de la terre voudraient connaître. En 1924 la comtesse Perrin nous céda, rue de Berry, son hôtel particulier dans le voisinage de la Légation de Hongrie et de l'Ambassade de Belgique, près de l'avenue des Champs-Elysées. C'était calme et sans bruit, un immeuble solide et supportant une surélévation de plusieurs étages : l'Hôtel Lancaster était né.

« En quarante années nous avons accumulé dans cette maison des objets d'art, des meubles de style, des tableaux de maîtres. Monarques, membres de familles royales, hautes autorités religieuses, maîtres de grandes industries, savants, membres du Corps diplomatique sont passés ici. Ils y retrouvent le charme de Paris dont nous avons subi l'attrait dès notre arrivée dans la capitale. Citoyen suisse je reçois une récompense qui est mesurée aux Français de souche et je ne doute pas que mes compatriotes ne soient, comme moi, particulièrement fiers de cette médaille qui récompense aussi ma femme qui a été toujours à mes côtés et m'a aidé dans ma tâche. »

Et le champagne pétilla dans les verres pour célébrer les mérites de nos deux compatriotes qui ne comptent à Paris que des amis.

Robert VAUCHER.

